

5 oct 2007


S'ABONNER
AU TEMPS

LETEMPS.CH

LE JOURNAL

Sommaire complet

Editorial

Zooms

Temps fort

International

Suisse

Régions

Economie

Finance

Sports

Société

Culture

Eclairages

Courrier lecteurs

Météo

Elections fédérales

FINANCE

Finance

Fonds placement

Marchés

Economie

LES RENDEZ-VOUS

Carrières

Immobilier

Samedi culturel

Disques

Livres

Multimédia

LES PLUS DU WEB

Photos

Vidéos

Dessins

Blogs

Forums

Dossiers

Archives

Revue de presse

Newsletters

Hors-séries

Netvibes

Flux RSS

Edition PDF

Edition ePaper

LES SERVICES

Abonnements

Espace abonnés

Boutique

Events

SMSAnnonces

RECHERCHE

OK

PAR DATE ANNÉE
**Travailler en Suisse?
Un rêve pas forcément
si facile à réaliser**

 Les avocats pourront
faire reconnaître leur
spécialisation

L'observatoire

 Les responsables des
ressources humaines
sont appelés à résister
aux diktats de la mode

 Question pratique. Vous
n'avez pas eu le poste
que vous convoitiez.
Comment réagir et tirer
profit de la situation pour
l'avenir?

Agenda

Revue de presse

Formation

EMPLOI ET FORMATION

Le Temps | Emploi et Formation | Article

Travailler en Suisse? Un rêve pas forcément si facile à réaliser

REPORTAGE. Les Français qui viennent tenter leur chance à Genève ont parfois de quoi déchanter.

 Christian Lecomte
Vendredi 5 octobre 2007

Tous deux sont très jeunes. Lui, 20 ans. Elle, 19. Ils viennent d'une petite commune d'Alsace, près de Mulhouse. Robin est chauffagiste. Laura vient de passer sa maturité. Ils s'aiment, se sentent fort ensemble. Ils ont pris la route pour réussir leur vie. «Le boulot là-haut, c'est l'intérim ou les contrats à durée limitée», lance Robin. «On ne veut pas d'une vie en pointillé», soupire Laura. Direction l'Eldorado le plus proche: la Suisse. Pas Bâle, car ils parlent mal l'allemand. Non, Genève, plus au sud. La nuit, ils dorment dans leur voiture sur une aire d'autoroute, non loin de Genève. «On peut prendre des douches, un café, ça ne coûte rien.»

Frapper aux bonnes portes, voilà leur objectif. Mais la ville du bout du lac est un monde vaste et inconnu. Quelqu'un leur a donné la bonne adresse: 50, rue de Genève à Annemasse, en Haute-Savoie. Une grosse bâtisse abrite la Maison transfrontalière européenne (MTE). Elle a 44ans d'âge, 28500 adhérents, et défend les intérêts des 50000 frontaliers (français à 99%) qui, le matin, vont travailler dans le canton de Genève.

Idées revues et corrigées

La MTE informe, elle a ouvert un service d'offres d'emploi en Suisse et son site* met en ligne les CV. «Chaque jour, 1000 internautes se connectent et le standard enregistre 300 appels. C'est énorme», commente Michel Charrat, le président du Groupement transfrontalier européen. Selon l'Office genevois de la statistique, 9280 nouveaux permis de travail ont été délivrés en 2006 à des frontaliers contre 4345 en 2002, par exemple. Ils sont de plus en plus nombreux à venir de loin, du Nord notamment, pour fuir les friches industrielles et les reconversions difficiles.

Autre mission de la MTE: monter des conférences. C'est gratuit, vient qui veut. Mercredi 26 septembre, salle Martin-Luther-King d'Annemasse. Le thème de la soirée: «Travailler en Suisse, l'emploi en région lémanique.» Laura et Robin sont là, attentifs, un cahier à la main. Deux cents autres personnes de tous âges sont venues. Français, Haut-Savoyards en majorité. Comme Julien, 35 ans, marié, trois enfants. Il est technicien sur commande numérique. Il gagne dans les 1800 euros net par mois. «Un copain diplômé comme moi gagne le triple en Suisse, j'ai décidé de franchir le pas, je vise Rolex.»

«Depuis 2002, les bilatérales ont instauré la libre circulation, annonce à la tribune Cécile Petit, de la MTE. Si vous décrochez un emploi à Genève, vous obtenez un permis de travail dans les cinq jours. Le salaire moyen mensuel brut est de 5875 francs.» Murmure dans la salle. «Mais vous travaillerez plus, 42heures hebdomadaires et n'aurez que quatre semaines de congé.»

Adieu donc les 35heures, les RTT (récupération du temps de

S'ABONNER
UTILISATEUR

Nom

Mot de passe

Mot de passe oublié?

Accés d'un jour

Imprimer l'article

Transmettre

WebAdresses
Publicité
Voyages
Rencontres

LE TEMPS SA

Présentation
Visite
Contacts

travail) et les cinq semaines de vacances. «De plus, pas de salaire minimum en Suisse et si l'embauche est facile, le licenciement aussi, poursuit la conférencière. Et n'espérez pas trouver aisément votre salut dans le droit social. Si notre code du travail possède 800 articles, le Code des obligations suisses en contient 43 qui traitent du contrat de travail.»

Nouveau coup de massue: «Dès lors que vous travaillez dans le canton de Genève, vous êtes imposés à la source à hauteur de 12% et serez exclu du régime de la Sécurité sociale. Vous devrez contracter une police d'assurance maladie privée dont le montant va de 100 à 180 euros par mois.» Nos Alsaciens ont blêmi. «Il faut que l'on fasse des calculs», dit Robin. Julien, de son côté, s'accroche à son rêve: «Mon épouse travaille en France, elle et les enfants sont couverts par la Sécurité sociale, on sera gagnants.»

La Suisse n'est-elle plus un Eldorado? «Si, parce que la Confédération et ses 3% de chômage multiplient les possibilités d'emploi et que l'on est très bien payé dans une monnaie refuge, répond Xavier Charvet, de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), à Annecy. Mais toute médaille a son revers, l'âge du départ à la retraite n'est pas de 60 ans et l'indemnisation du chômage est pénalisante.» Ajoutons à cela le coût souvent inabordable du logement à Genève et en France voisine, qui oblige à faire des mouvements pendulaires de plus en plus éloignés.

En finir avec l'angélisme

David Talerman, auteur d'un ouvrage de référence intitulé Travailler et vivre en Suisse** se félicite que ces conférences contribuent «à briser l'angélisme de certains. Des gens arrivent de Lille ou de Bretagne en croyant que le Genevois est une région française, comme un lointain département d'outre-mer. Ils ont tout à apprendre, en premier qu'ils se retrouvent dans un pays étranger», explique-t-il sérieusement.

Lui-même anime des réunions et déplore que le public ignore tout des institutions suisses. A peine 10% connaissent le nom de la présidente de la Confédération et 70% croient que Genève en est la capitale. «Vous ne pouvez pas postuler si vous ne possédez pas des connaissances générales sur la Suisse, insiste-t-il. Le danger ici est que l'environnement est peu dépayant et qu'il n'y a pas de choc culturel. Mais c'est trompeur.»

David Talerman dépeint le Suisse comme une personne plutôt discrète, modeste, qui affiche un profil bas, le Français étant plus volubile, «plus rentre-dedans.» «C'est à peine caricatural, poursuit-il, et ça joue dans les relations futures au sein de l'entreprise. En Suisse, par exemple, le conflit équivaut à un échec, un aveu d'impuissance, tout vaut mieux donc que la discorde. En France, on ne recherche pas à tout prix la paix sociale. Pour preuve, la Suisse a subi quatre mouvements de grève en 2006 contre 600 en France. Il faut avoir tout cela en tête.»

David Talerman prodigue également des conseils pour la rédaction des CV: «L'employeur suisse est pragmatique, il recherche du concret: combien de choses vendues? Quel chiffre d'affaires? Il insiste plus sur les références professionnelles que sur la formation. Le candidat français se gausse d'avoir fait polytechnique quand son interlocuteur attend des réalisations.» Autre pays, autres mœurs. «Pour réussir une carrière de l'autre côté de la frontière, il faut ranger son individualisme et s'ouvrir au collectif, martèle David Talerman. La Suisse, je le dis souvent au public, est ce pays qui a deux reprises refusé une baisse d'impôt.»

* <http://www.frontalier.com>

** «Travailler et vivre en Suisse, guide pratique pour les résidents et frontaliers», Gualino Editeur.
<http://www.travailler-en-su...>

LE TEMPS

Place de Cornavin 3
Case postale 2570
1211 Genève 2

tel: +41(0)22 799.58.58
fax: +41(0)22 799.58.59

© Le Temps, 2007 . Droits de reproduction et de diffusion réservés.

PubliC Acheter les droits de reproduction de cet article.

e-mail
info@letemps.ch
www.letemps.ch

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés.
→ A propos → Nous contacter → Votre avis → Notre charte → RSS

[top](#)